

## La marine belge crée une unité dédiée aux drones embarqués



Maritime Tactical Unmanned Aerial System (MTUAS). C'est le nom d'une nouvelle unité de la marine belge dédiée aux drones aériens embarqués. Elle commencera ses activités en testant le Camcopter S-100, un engin de 200 kilos que la société autrichienne Schiebel a déjà vendu à plus de 300 exemplaires à travers le monde, notamment à des forces navales. Capable de voler à 240 km/h, avec un rayon d'action de 200 km, cet engin conçu pour une mise en œuvre depuis des navires peut embarquer 50 kilos de charge utile, en particulier un système électro-optique. « Le S-100 est l'un des drones qui sera testé durant les deux prochaines années par l'unité MTUAS. Ces systèmes pourront prendre en charge certaines des tâches des hélicoptères maritimes. La disponibilité et la flexibilité des systèmes sans pilote sont bien supérieures à celles d'un tel hélicoptère. L'unité MTUAS pourra être utilisée au profit de toutes nos capacités maritimes : frégates, navires de lutte contre les mines, capacité de sécurité côtière (navires de patrouille et MIK) et protection portuaire », explique la marine belge.

Celle-ci est notamment intéressée par l'acquisition de drones « équipés de rotors et pouvant peser jusqu'à 200 kg » pour ses futurs bâtiments de guerre des mines, qui font l'objet d'un programme commun avec les Pays-Bas. Les engins sans pilote permettraient d'étendre les capacités de surveillance des bateaux-mères, mais aussi participer à la détection de mines, par exemple dérivantes, tout en servant de relais radio entre les bâtiments et les drones de guerre des mines (USV, AUV) qu'ils mettront en œuvre.



